
Procès-verbal du Conseil d'école du 17 Octobre 2017

Ecole André Malraux, Annexe du Lycée Charles de Gaulle

Etaient présents :

Equipe de direction : Aurélie Exbrayat, directrice, Olivier Rauch, proviseur, Benoit Gaudry, directeur administratif et financier, Cerian Maraviglia, coordinatrice d'anglais.

Les enseignants : Marie-Christine Matta, Emilie Galmiche, Corinne Carrier, Laurence Metz, Patrice Monge, Bruno Basset, Sidonie Mançois, Florence Bonnet, Anny Robin, Adeline Lacaze, Vanessa Davis, Géraldine Allot, Adeline Lacaze

Les parents représentants APL : Audrey Debru, Elisabeth Flawn-Thomas, Céline Aubouin, Delphine Granger, Lyse Lewis, Delphine Ricordel, Sarah Chariou

Les parents représentants ACE : Sonia Bello

1 - QUESTIONS D'ORDRE STATUTAIRE

- Présentation des membres du nouveau conseil d'école pour l'année 2017-2018

- Secrétaire de séance: Mme Audrey Debru pour APL

- **Questions diverses des associations :**

- Administration de médicaments
- Etude dirigée
- Cantine : élaboration des menus
- Classes de découverte
- Dates des concerts de Noël
- Effectif des classes
- Piscine de Gurnell : date de fermeture pour travaux
- Communication aux parents : place de l'anglais

Mme Exbrayat répondra à certaines questions au fur du conseil et à mesure des sujets. Les dernières questions seront abordées en fin de conseil.

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnel doté de compétences décisionnelles. Il encadre le vote du règlement intérieur et l'adoption du projet d'école.

- **Adoption du règlement intérieur 2017-2018 :**

Alinéa I-5 du règlement intérieur :

« Pour les classes maternelles, les noms des personnes autorisées à la fin des cours (...) seront notifiés à l'enseignant. »

modifié ainsi :

« **Pour toutes les classes**, les noms des personnes autorisées à la fin des cours (...) seront notifiés à l'enseignant. »

Alinéa I-7 du règlement intérieur :

« Absences et retards doivent être signalés et justifiés auprès de l'enseignant et/ou de la secrétaire »

modifié ainsi :

« Absences et retards doivent être signalés et justifiés auprès de l'enseignant **et** de la secrétaire. **La directrice sera en copie des échanges.** »

Alinéa I-8 du règlement intérieur :

« Les élèves arrivant en retard à l'école seront accompagnés jusqu'à leur classe. »

modifié ainsi :

« Les élèves arrivant en retard à l'école seront conduits en classe **par l'adulte qui les accompagne après un passage au secrétariat pour obtenir un bon de retard.** »

Alinéa II-21 du règlement intérieur :

« Aucun médicament ne sera administré à l'école sauf dans le cas d'enfant atteint de maladie chronique pour lequel un P.A.I. aura été signé par le médecin scolaire. »

modifié ainsi :

« **Aucun médicament ne sera apporté à l'école par l'élève.** Aucun médicament ne sera administré à l'école sauf dans le cas d'enfant atteint de maladie chronique pour lequel un P.A.I. aura été signé par le médecin scolaire. »

Alinéa III-22 du règlement intérieur :

« Il est formellement interdit aux élèves d'apporter à l'école des jouets et des objets dangereux ou de valeur. L'usage des téléphones portables est totalement prohibé dans l'enceinte de l'école, sauf demande d'autorisation soumise par écrit à la directrice. Cette autorisation ne sera accordée qu'en cas de nécessité avérée. »

modifié ainsi :

« Il est formellement interdit aux élèves d'apporter à l'école des jouets et des objets dangereux ou de valeur. L'usage de téléphones portables est totalement prohibé dans l'enceinte de l'école, sauf demande d'autorisation soumise par écrit à la directrice. Cette autorisation ne sera accordée qu'en cas de nécessité avérée **aux élèves de CM.** »

Adoption à l'unanimité du règlement intérieur 2017-2018.

2- QUESTIONS D'ORDRE MATERIEL ET FINANCIER

- Travaux & équipements

Travaux réalisés cet été :

- Réfection des toitures des deux bâtiments de l'école
- Pose de velux en salle d'anglais, dans les deux bibliothèques, dans les toilettes adultes, dans une des réserves de la maternelle.

- Réalisation d'une extension côté cycle 2 pour le stockage de matériel et mobilier de cantine.

Les travaux touchent à leur fin. Les finitions seront réalisées pendant les vacances de la Toussaint.

- Le portail côté Laurie road sera changé l'été prochain. A cette occasion, la circulation dans l'école (entrées et sorties) sera étudiée en vu d'éventuels changements. L'actuel portail sera réparé pendant les vacances de la Toussaint.

- Projet de rénovation de la cour de maternelle : un permis a été obtenu auprès du Borough pour la suppression de la butte rouge et l'aménagement d'un plateau sportif sur la zone actuelle des bunkers. Le Lycée financera en priorité les aménagements nécessaires en matière de sécurité. Les travaux d'aménagement de la cour seront programmés dans un second temps en fonction de la marge financière disponible.

- Projet de sonorisation des salles : dans le cadre des parcours artistiques et culturels des élèves, Madame Exbrayat étudie la possibilité pour les élèves d'écouter des œuvres musicales variées, en rituel matinal, dans les classes. L'étude du système qui serait le plus adapté pour une émission sonore de qualité se fera cette année. L'installation d'un système de sonorisation sur le Lycée va apporter des éléments de réponse car deux systèmes peuvent s'envisager. Devis et sources de financements seront établis ensuite. Les travaux seront au plus tôt réalisés en 2018-2019.

L'APL a financé pour l'école des dépenses à hauteur de £10 000 avec l'achat de tables de jardin (£3000), de trottinettes (£1500) et d'ipads (£5500).

L'Amicale a déjà financé cette année, l'achat de livres dans le cadre du prix des Incorruptibles à hauteur de £1300.

- Hygiène et sécurité

Exercices réglementaires :

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 25 septembre. Tout s'est bien passé, les élèves et les enseignants sont habitués à cet exercice et sont bien organisés.

Le premier exercice de confinement est fixé au 18 octobre. Les parents ont été prévenus. Les élèves ont été informés et préparés à l'exercice.

Surveillance des entrées et sorties :

Un agent de sécurité est affecté à la surveillance de l'entrée Laurie road jusqu'à ce que le portail soit réparé. Sa présence ne sera plus nécessaire dès que la vidéosurveillance et l'ouverture du portail seront efficacement en service.

DBS check :

Il est nécessaire pour tout parent accompagnant une sortie piscine ou prenant un groupe d'élèves en charge au sein de l'école ou en sortie.

Audit sécurité :

A la demande du Lycée français, un audit sécurité est programmé sur chacune des écoles. Il est actuellement mené par la police anglaise sur l'école André Malraux. Une première visite des locaux a eu lieu le 11 octobre, un deuxième rendez-vous est fixé au 10

novembre. Des recommandations officielles feront suite. Une programmation de travaux sera établie selon les priorités préconisées et le budget alloué par le Lycée.

Protection de l'enfance et Premiers secours :

Tous les membres de l'équipe ont suivi une formation « Protection de l'enfance » dite « Safeguarding ». Des sessions complémentaires sont organisées. Il s'agit pour chaque membre de l'école d'être formé à la protection de l'enfance en matière de prévention, et de signalement. Des formations « premiers secours » ont également lieu chaque année.

- Restauration scolaire

La restauration scolaire est gérée à Malraux par une société extérieure anglaise depuis septembre 2016. Il s'agit d'un contrat de 3 ans. Le chef est français. Les menus sont élaborés par ses soins. Les repas sont réalisés sur place.

Un groupe de deux ou trois parents volontaire est autorisé à venir prendre un repas à la cantine une ou deux fois dans l'année afin de se faire un avis sur ce qui est servi aux enfants.

Trois commissions de cantine auront à nouveau lieu cette année. Elles réuniront des parents volontaires, des élèves de CM2, le chef, la directrice et une surveillante de cantine. Le chef de la restauration du Lycée français, Nicolas Meunier, se rendra sur les sites de Fulham, Marie D'Orliac et André Malraux pour apporter son expertise à l'occasion de ces commissions.

Les enfants pourront également s'exprimer sur la cantine à l'occasion des conseils d'enfants qui feront suite aux élections de délégués. Les conseils d'enfants auront lieu 4 ou 5 fois par an.

Cette année, le chef, en lien avec son prestataire, propose aux enfants des saveurs à expérimenter sous forme de buffet découverte. Il s'agit de leur faire découvrir des fruits ou des légumes peu connus ou sous des formes peu connues. Des photos des premiers buffets « découverte » ont été publiées sur le blog.

Des repas du monde sont aussi proposés au cours de l'année. Les élèves se sont ainsi déjà rendus à la table espagnole. Un passeport « Repas du monde » a été remis à chaque élève. Un autocollant symbolisant le pays à l'honneur sera collé par les élèves sur les passeports à l'occasion de chaque « voyage culinaire ».

Concernant la collation de 10h, elle n'est pas envisagée. La collation est souvent proposée aux élèves anglais. Elle n'est pas d'usage en France conformément aux préconisations officielles sur l'équilibre alimentaire. Les enseignants précisent que les collations sont souvent constituées de produits trop gras, trop sucrés ou trop salés. Une enseignante de maternelle rappelle qu'à l'époque où la collation était d'usage dans la matinée, les jeunes enfants n'avaient plus autant d'appétit à 11h30. La question est plus pertinente pour les élèves de cycle 3 qui mangent à 12h30. Un fruit pourrait éventuellement être proposé. La question reste à étudier.

L'importance du petit déjeuner est rappelée par l'ensemble du corps enseignant.

3 - QUESTIONS D'ORDRE PEDAGOGIQUE

- Bilan de rentrée scolaire

La rentrée s'est très bien passée et a pu se dérouler normalement malgré les travaux.

L'équipe

M. Patrice Monge travaille désormais à 80% sur l'école en GSb, CP et CE1. Mme Géraldine Allot, de retour de son congé maternité, enseigne en CM1. Mme Gwennette Baba reprend à temps plein le temps du congé maternité de Katie Nicholson. Mme Aurélie Exbrayat remplace Mme Nadya Aroussi à la direction de l'école. L'équipe des Atsem et celle des surveillantes restent inchangées.

Effectifs

L'effectif global est de 238 élèves dont 34 nouveaux élèves. Une baisse de presque 40 élèves est à noter cette année.

La structure pédagogique 2017-2018 est la suivante : MS (18 élèves), GSa (17élèves), GSb (18 élèves), CPV (18 élèves), CPB (18 élèves), CE1 (22 élèves), CE1/CE2 (12+12 élèves), CE2 (26 élèves), CM1 (28 élèves), CM1/CM2 (14+10 élèves), CM2 (25 élèves).

A titre indicatif, dans la plupart des classes, les effectifs sont en-deçà des effectifs maximum préconisés en zone d'éducation prioritaire en France (< 25). Seules deux classes, le CE2 et le CM1 sont au-dessus mais restent raisonnables. L'enseignante de CE2 précise qu'elle a toujours eu un effectif plus élevé. Auparavant, les effectifs de l'école se situaient autour de 25 élèves en classe double et 30 élèves en niveau simple. Les effectifs de l'école primaire de South Kensington se situent autour de 28 à 30 élèves par classe. Les élèves d'André Malraux sont donc plutôt privilégiés d'autant qu'ils disposent de beaucoup d'espace, ce qui n'est pas le cas de toutes les écoles.

Les effectifs sont en très nette baisse. Cette baisse est remarquée dans la plupart des écoles londoniennes, indépendamment des écoles françaises. Elle touche principalement les écoles maternelles. Le Brexit semble pour le moment ne pas avoir favorisé un nombre plus important de départs, il est peut-être un des facteurs de la baisse significative des arrivées. Le proviseur va proposer au prochain conseil d'établissement l'ouverture d'une petite section sur les écoles André Malraux et Marie d'Orliac pour la rentrée 2018 pour pallier ces baisses d'effectifs.

Communication avec les parents

Elle s'organise autour de rendez-vous spécifiques tels que les réunions de rentrée, la journée banalisée de rencontre professeur/parents (le 15 décembre cette année), les rendez-vous individuels et d'une communication régulière via les cahiers de correspondance, le panneau d'affichage, les mails informatifs, le blog de l'école et le site internet.

Les rendez-vous mensuels représentants de parents/direction et les trois conseils d'école sont également des temps de concertation.

Les communications officielles type règlements sont disponibles sur le site internet en anglais. Les plaintes formelles doivent être rédigées en anglais.

Les parents français ou francophones sont invités à communiquer avec l'école en français.

- Projets et actions pédagogiques

Activités, actions et évènements ponctuels ou annuels :

- Activités sportives menées par des intervenants spécialisés : yoga, gymnastique, natation, tennis, rugby, badminton, jeux d'opposition, cyclisme.
- Prix de littérature de jeunesse « les Incorruptibles ». Toutes les classes de l'école participent à ce prix qui a proposé des sélections d'albums et de romans de qualité aux enfants afin de favoriser leur lecture plaisir et leur offrir la découverte de textes enrichissants. Ce prix donne la parole aux jeunes lecteurs et valorise le vote. Les élèves lisent une sélection d'ouvrages adaptée à leur niveau et choisissent chacun leur livre préféré. Les élèves se forment une opinion personnelle sur les titres en compétition et apprennent le jeu de l'argumentation.
- Rencontres sportives : Les rencontres d'athlétisme du 16 novembre concerneront les CM1 et les CM2 ce trimestre.
- South Ken Festival : des ateliers avec des auteurs seront proposés en MS, GS, CP, CE1, CE1/CE2 les 16 et 17 novembre.
- Des actions caritatives : la première, le Mac Millan Coffee, a eu lieu fin octobre. Celle du Téléthon aura lieu le 24 novembre. Ces actions sont l'occasion pour les élèves de s'impliquer dans la vie de l'école et de s'engager dans des actions de solidarité, comme le préconise l'EMC (L'enseignement civique et moral) dans les programmes.
- Sorties et voyages : Chaque classe fera une ou 2 sorties culturelles dans l'année. Les enseignantes de CM sont très satisfaites de leur classe de découverte de l'an dernier. Elles renouvelleront cette expérience mais font le choix de ne pas le faire cette année. Cet engagement est au libre choix des enseignants.
- Chorale : Tous les élèves participent à une chorale dirigée par M. Bruno Basset. Les concerts seront maintenus avant les vacances de Noël selon le calendrier annoncé. L'école propose ces concerts aux familles pour clôturer le trimestre et fêter les vacances. Les concerts nécessitent un certain temps de préparation. Les dates des vacances sont connues de longue date par les familles. L'école respecte ce calendrier. Elle ne peut tenir compte des départs anticipés en vacances pour organiser le temps scolaire.
- Conseils d'enfants : cinq conseils d'enfants vont être programmés dans l'année. Les élèves délégués titulaires élus aux élections de CE2, de CM1 et de CM2 de l'école y assisteront. Deux élèves de CP et de CE1 volontaires y assisteront à tour de rôle. Ces conseils impliqueront les élèves, par l'intermédiaire de leurs délégués, dans la

vie de leur école. Des sujets que les élèves ont à cœur seront abordés. Les élèves seront écoutés, consultés, informés. Ils seront également force de proposition.

Le prochain projet d'école sera élaboré après l'élaboration (en cours) du projet d'établissement.

- Enseignement de l'anglais

Les élèves bénéficient de 3h de cours d'anglais et d'une heure de DNL (Discipline non linguistique) par semaine.

Au-delà des temps d'enseignement d'anglais, les élèves bénéficient à l'école d'un environnement anglophone à la cantine, lors des sorties scolaires, à la garderie Aktiva et dans la plupart des ateliers proposés par l'Amicale.

Les tests d'anglais pour les CM2 auront lieu la première semaine du mois de mai. Les résultats seront communiqués fin juin. Les résultats aux tests permettent d'organiser au Lycée français les groupes de compétences pour l'enseignement de l'anglais en classe de sixième. Ils permettent également à certains élèves de gagner la section britannique.

Les parents d'élèves de CM2 ont été invités à une réunion d'information sur la sixième et des présentations du parcours international, du parcours plurilingue et de la section britannique du Lycée Charles de Gaulle. Ultérieurement, autour de fin janvier, il sera proposé aux parents d'élèves de CM2 une seconde réunion d'information. Elle aura pour objectif de présenter aux familles les autres langues proposées au Lycée.

- Plan de formation continue

Neuf enseignants suivront un stage de 3 jours cette année.

Les thématiques retenues sont les suivantes : enseignement et neurosciences, mathématiques et manipulation, élèves à besoins particuliers, techniques de l'art, lexique en lien avec la lecture et l'écriture, numérique et évaluation, outils de programmation au cycle 3, parcours individualisés en mathématiques.

Les enseignants en stage seront bien entendu remplacés.

4 - QUESTIONS DIVERSES

« Certains événements comme la conférence sur les émotions ou certaines communications seraient appréciables en anglais. Pouvez-vous l'envisager ? ».

→ La conférencière ne pratiquait pas l'anglais. Le compte-rendu sera traduit par les associations de parents à destination des parents anglophones.

Certaines conférences pourraient être en anglais, mais cela dépendra principalement de l'intervenant.

« Où iront nager les élèves quand la piscine Gurnell va fermer pour travaux ? »

→ *La piscine ne fermera finalement pas cette année.*

« Une étude dirigée pourrait-elle être envisagée ? »

→ Un essai a été fait il y a quelques années mais seuls deux élèves y assistaient. La question n'est pas exclue mais il faudrait savoir si suffisamment de familles sont intéressées. L'Amicale pourrait-elle le mettre en place ?

« Peut-on donner un médicament à mon enfant à l'école ? »

→ L'administration des médicaments par l'école n'est autorisée que dans le cadre de la mise en œuvre d'un P.A.I. (Projet d'accueil individualisé) élaboré par le médecin scolaire avec la famille.

Il est strictement interdit qu'un enfant apporte un médicament dans son cartable.

Dans les très rares cas où l'enfant aurait besoin qu'un médicament lui soit administré en cours de journée, l'école pourra, si elle est prévenue, autoriser l'un des parents ou une personne déléguée par eux (par écrit) à venir le faire à l'école.

« Pourrait-on envisager la création d'une infirmerie à l'école André Malraux ? »

→ Cela serait trop coûteux d'employer une infirmière à l'école, même à mi-temps. Les frais de scolarité seraient nécessairement augmentés de manière significative. De plus, il n'y a pas de local disponible à cet effet sur l'école.

Le personnel est formé aux gestes de premiers secours. En cas d'urgence, le 999 est appelé.